



23/2023

Fressinfo

EDITORI@L



Fressinoises, Fressinois,
"annus horribilis, année horrible,
horrible year "

Cette année 2023 se termine dans la douleur pour des centaines de foyers de la région.

Si notre village a été relativement épargné par les derniers événements climatiques, nous avons quand même eu 3 maisons d'impactées.

Encore 3 de trop.

En outre, régulièrement, pour ne pas dire tous les ans, nous subissons des inondations récurrentes avec des coulées de boues et des eaux de ruissellement.

Une nouvelle fois nous sommes intervenus auprès de tous les services concernés, et notamment du Symcea qui a réalisé de nombreuses études.

Mais maintenant il faut de l'argent pour les concrétiser sur le terrain.

Ces derniers temps et plus particulièrement depuis le covid, il nous semble que notre société se délite, que chacun se replie sur soi et manque d'empathie.

Nous avons toujours fait preuve de compréhension et de bienveillance dans la gestion de la commune.

Cependant, il semblerait que nos messages ne soient pas compris en ce qui concerne les incivilités, les règles de vie en société.

Attention "gentillesse" ne veut pas dire laxisme et nous saurons rappeler chacun à ses obligations.

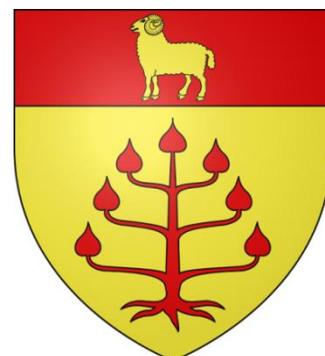
Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Claude VERGEOT

Maire de FRESSIN

Sommaire

- Page 2 : Les cérémonies du 14 juillet
- Page 3 : La sécurité routière : l'étau se resserre
- Page 3 : Fin 2^{ème} phase des travaux de l'école
- Page 4 : Le bilan financier de la nouvelle école
- Page 5 : Les cérémonies du 11 novembre
- Page 5 : Ste Cécile et Ste Barbe
- Pages 6 & 7 : Inondation dans la commune
- Page 8 : Un festival 'inouï' à l'église
- Pages 9 à 14 : La vie des Associations
- Page 15 : Appel au civisme
- Page 16 : Informations pratiques
- Page 16 : Etat civil
- Page 17 : Agenda de l'année 2024
- Page 18 : Jeux détente
- Pages 19 & 20 : Questionnaire jardin maraîcher



La fête nationale

Les cérémonies du 14 juillet...

Cette année, les festivités du 14 juillet ont encore attiré beaucoup de monde autour des animations orchestrées par la commission événementielle du Conseil municipal.

Tout a commencé le jeudi 13 juillet à partir de 21h15, par le traditionnel défilé aux lampons.

Au départ du stade Firmin Caron, environ cinquante enfants, accompagnés des parents et des élus ont parcouru le centre du village derrière l'harmonie municipale.

De retour au stade, les musiciens, sous la baguette magistrale de François Henguelle ont offert à l'assemblée un concert semi-nocturne en plein air avant le clou de la soirée, à savoir le feu d'artifice ardemment attendu.

Celui-ci a régélé la vue de tous pendant une dizaine de minutes.

Heureusement le beau temps était là pour cette soirée conviviale.

Le lendemain, le rendez-vous était fixé à 10h45 à la salle Delépine, avec un départ en fanfare derrière l'harmonie jusqu'à l'église du village.



Après la cérémonie et le dépôt de gerbe au monument aux morts, les festivités se sont poursuivies à la salle municipale Georges Delépine.

Quelques morceaux de musique offerts par notre harmonie, des jeux pour les enfants, la distribution de bonbons et de tablettes ou dictionnaires pour les élèves entrant au CE2, ont permis à la population de passer un bon moment ensemble en toute convivialité.



La sécurité routière : l'étau se resserre....

Depuis de nombreux mois déjà, la commission sécurité "planche" sur un nouveau plan de circulation dans Fressin, pour faire face aux excès de vitesse et autres incivilités, priorités non respectées, etc.

Comme dans tous les autres villages environnants!

Ce vaste sujet mérite autant de réflexion qu'il suscite de passion, de commentaires et débats parfois enflammés.

Des réunions se sont déjà déroulées avec les services de la Préfecture, du Département, les élus de la commission.

Ce plan est concentré pour l'instant essentiellement sur les RD 154 et 155, selon la réglementation en vigueur, sans tenir compte de situations particulières.

Au final, on peut s'attendre à la pose de ralentisseurs, chicanes, bandes rugueuses et autres rétrécissement de chaussées, agrémentés de panneaux "STOP" ou "priorité à droite ou cédez le passage".

La sécurité de tous est à ce prix même si elle a un coût élevé !



Ce que pourrait devenir le croisement des 4 routes

et l'intersection Rue de Planques / Rue du milieu

Fin de la 2^{ème} phase de travaux de l'école...

Après son ouverture aux enfants début mai et son inauguration officielle début juin, il restait encore quelques aménagements paysagers à terminer.

Ceux-ci ont été achevés pour la rentrée de septembre.

Désormais la nouvelle école s'est parée de ses plus beaux atours.

Le city-stade, pour sa part rencontre toujours un grand succès auprès de nos jeunes concitoyens.

Un projet pour lequel la municipalité n'a pas cessé de lutter jusqu'au bout, mais quel beau résultat au final.

Pour les plus grands :
Les bancs de musculation
du city-stade



Pour les tout-petits :
L'aire de jeux



La dernière phase du projet global (aménagement du grand parking face à l'école et équipement en matériel du Fablab) sont prévus pour 2024.

Le bilan financier global de l'école est détaillé à la page suivante.

Le bilan financier de la nouvelle école

La nouvelle école : quel coût ? ...

Voici le bilan financier de la nouvelle école.

Celui-ci inclut le bâtiment de l'école, le city stade, l'aire de jeux et les aménagements extérieurs.

PLAN DE FINANCEMENT ECOLE						
RECETTES : subventions, emprunt		DEPENSES HT		TVA 20%	TTC	Tva 16,404%
FARDA	87 500.00 €	contrôle Qualiconsult	4 602.47 €	920.49 €	5 522.96 €	754.99 €
Convention CD	380 000.00 €	Architecte/bureaux études	76 126.13 €	15 225.23 €	91 351.36 €	12 487.73 €
DETR	179 573.40 €	Bâtiment école	937 162.00 €	187 432.40 €	1 124 594.40 €	153 732.05 €
Région	44 157.00 €	Etude sol Fondasol	3 430.00 €	686.00 €	4 116.00 €	562.66 €
DSIL	55 901.00 €	Géomètre Topo et ANC,	1 928.60 €	385.72 €	2 314.32 €	316.37 €
CAF	68 137.39 €	Camon coordinateur	3 685.00 €	737.00 €	4 422.00 €	604.49 €
Sous total	815 268.79 €	Terrain+notaire	34 744.37 €	241.67 €	34 986.04 €	39.64 €
		Publication	720.00 €	144.00 €	864.00 €	118.11 €
		Compteur EDF-ENEDIS	1 065.03 €	266.25 €	1 331.28 €	174.71 €
		TOTAL ECOLE	1 063 463.60 €	205 772.51 €	1 268 171.08 €	168 790.75 €

PLAN DE FINANCEMENT CITY STADE						
RECETTES : subventions, emprunt		DEPENSES HT		TVA 20%	TTC	Tva 16,404%
City stade Conseil	16 449.00 €	City stade	100 248.50 €	20 049.70 €	125 310.62 €	16 444.76 €
City stade Conseil	18 749.00 €					
City Stade ANS CNDS	45 000.00 €					
Sous-total	80 198.00 €	TOTAL CITY STADE	100 248.50 €	20 049.70 €	125 310.62 €	16 444.76 €

PLAN DE FINANCEMENT AIRE DE JEUX						
RECETTES : subventions, emprunt		DEPENSES HT		TVA 20%	TTC	Tva 16,404%
Leader	20 000.00 €	Aire de jeux	32 170.00 €	6 434.00 €	38 604.00 €	5 277.17 €
		Plateforme Baude	4 342.69 €	868.54 €	5 211.23 €	712.37 €
Sous-Total	20 000.00 €	TOTAL AIRE DE JEUX	36 512.69 €	6 434.00 €	43 815.23 €	5 989.54 €

PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENTS EXTERIEURS						
RECETTES : subventions, emprunt		DEPENSES HT		TVA 20%	TTC	Tva 16,404%
CCHPM	10 000.00 €	Aménagements ext. Cour	129 345.55 €	27 107.05 €	162 642.30 €	21 217.84 €
Conseil Départemental	81 917.56 €	Parking Vert	20 914.50 €	4 182.90 €	25 097.40 €	3 430.81 €
Région	15 000.00 €	Plantations	9 847.50 €			
Fonds verts	0.00 €	Ponton	6 200.00 €		6 200.00 €	0.00 €
		Maitre d'œuvre	14 388.50 €	2 877.70 €	17 266.20 €	2 360.28 €
Sous-total	106 917.56 €	TOTAL Aménag. Ext.	180 696.05 €	34 167.65 €	211 205.90 €	27 008.94 €

BILAN FINAL						
RECETTES			DEPENSES			
TOTAUX SUBVENTIONS	1 022 384.35 €	74,03% de subvention	HT	TVA 20%	TTC	Tva 16,404%
Vente école	85 000.00 €	80,20% avec vente école				
Sous-total	85 000.00 €					
Emprunt	250 000.00 €					
TOTAL	1 357 384.35 €		1 380 920.84 €	266 423.86 €	1 648 502.83 €	218 233.99 €

Le coût final supporté par la commune est de **213 536.49 €** (**A** + **B** - **C**)
ce qui a justifié l'emprunt de 250 000 €.

La cérémonie du 11 novembre

Une matinée de souvenir bien ensoleillée...

Contrairement à tous les jours de pluie continue que nous avons connu début novembre, c'est sous un merveilleux soleil que la population a pu rendre hommage à tous les braves fressinois qui ont perdu la vie lors de la première guerre mondiale 1914-1918.

Le traditionnel défilé de la salle Delépine vers l'église Saint-Martin était ouvert par l'harmonie municipale l'Avenir Fressinois.

L'abbé Kambamba a alors pratiqué la célébration de la messe pendant laquelle, entre deux prières, les musiciens, sous la baguette de leur chef François Henguelle, ont interprété plusieurs morceaux de choix de leur répertoire.

A l'issue de ce bel office religieux et musical, le Maire Claude Vergeot a présidé le dépôt de gerbe, en compagnie de Jean-Marie Legrand, Président du Comité d'entente des anciens combattants, des différents porte-drapeaux toujours fidèles au poste et des anciens sapeurs-pompiers volontaires.

Jean-Marie Legrand a alors prononcé le discours officiel de l'Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre (UFAC).

Pour clore les cérémonies officielles, l'Avenir Fressinois nous a interprété une remarquable 'Marseillaise'.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle G. Delépine pour le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité, agrémenté par le concert de notre belle harmonie et la distribution de bonbons aux enfants.

Un devoir de mémoire que les élus veulent perpétuer.

Sainte Cécile et Sainte Barbe

Les deux Saintes honorées le même jour...

En ce samedi soir 18 novembre, ce fut une belle cérémonie qui s'est déroulée dans l'église Saint-Martin, pour honorer Sainte-Cécile, patronne des musiciens et Sainte-Barbe, celle des pompiers.

L'office religieux fut célébré par l'abbé Bienaimé, et ponctué par une remarquable prestation de notre harmonie l'Avenir Fressinois sous la baguette de François Henguelle.



Inondation dans la commune

Lettre ouverte du Maire de Fressin...

Comme vous avez certainement pu le constater, Fressin a encore cette année connu les inondations à partir du 10 novembre, allant jusqu'à la fermeture de la rue de Planques à la circulation.



Voici la lettre rédigée par notre Maire Claude Vergeot à ce sujet.

Elle a été envoyée à tous les décideurs, Région, Département, Etat et a été relayée par la presse :

'Appel à la raison et au bon sens.

A chaque coup d'eau et violent orage, la commune de Fressin (avec Planques) est aux « premières loges » avec des eaux de ruissellement qui dévastent tout sur leur passage.

Et ce dernier épisode, même s'il n'a rien de comparable avec celui survenu dans de nombreuses communes du Pas-de-Calais, restera gravé dans les annales de la commune. Comme en 2022, 2021, 2020, 2017, 2014...

En effet les inondations par eaux de ruissellements sont un phénomène récurrent à Fressin.

Elles se succèdent d'année en année en prenant de l'ampleur avec les bouleversements climatiques auxquels on assiste.

Et ils sont appelés à se renouveler régulièrement selon les spécialistes.

Mais rien ne bouge vraiment sur le terrain.

Les populations et les élus subissent et assistent impuissants à l'invasion de leurs maisons, garages, sous-sols, cultures.

Mais aussi des routes envahies par les eaux, des chemins et des rues défoncés.

Taxe ou pas taxe "Gemapi" : il y a de l'argent semble-t-il quand on voit les sommes folles et déraisonnables dépensées pour des passes à poissons et autres effacements de seuil et restauration de la continuité écologique.

Pour permettre aux poissons, les truites surtout chez nous, de remonter aux sources.

Et de servir de festin aux hérons, cormorans et autres aigrettes.

Des espèces protégées et intouchables qui pullulent désormais dans nos campagnes et plus particulièrement aux sources de la Planquette.

Ainsi la commune a dû déboursier un peu moins de 10 000€ soit 20% restant à charge pour un tout petit aménagement d'un pont.

Cet argent, mais aussi celui de l'Agence de l'eau (70%) auraient été plus utiles pour lutter contre les inondations!

Combien de tonnes de cailloux d'enrochement pour des barrages dans les « creuses », de fascines, de travaux de curage de fossés, cela représente-t-il ?

En effet la simple logique voudrait, pour éviter que les villes ne soient inondées, retenir l'eau bien en amont c'est à dire à la source, et souvent sur les hauteurs comme dans notre Haut-pays d'Artois qui porte bien son nom.

Sur ce sujet le Symcèa a réalisé de l'excellent travail au travers de nombreuses études.

Mais il y a un temps pour les études et un temps pour se mettre au travail sur le terrain.

Inondation dans la commune

A Fressin sur la Planquette, affluent de la Canche, il reste beaucoup à faire et de nombreux projets sont régulièrement déclinés mais sans déboucher sur des travaux sur le terrain.

Sur notre territoire, sur les hauteurs, les « creuses » où coulent les riots qui deviennent torrents, existent depuis des siècles et conduisent naturellement les eaux dans la vallée.

Elles pourraient servir d'exutoire en retenant l'eau au travers des travaux de rétention.

Elles ont été étudiées, disséquées et on connaît même le volume de terre arable qui part à l'eau et l'on sait où il faut mettre les ouvrages.

Nos deux villages, avec une rue mitoyenne, sont de véritables culs de basse-fosse et recueillent toutes les eaux de Sains, Créquy, Avondance, Ruisseauville. Mais aussi Azincourt, Béalencourt, Auchy-les-Hesdin, Wamin.

Il ne sert à rien de faire des digues, des barrages aux portes des villes, côtières notamment, quand on pourrait déjà limiter et retenir l'eau en amont sur nos vastes territoires campagnards.

Il faut donner la parole aux hommes et élus du terrain.

En 2013-2014, sous l'impulsion de Jean-Jacques Hilmoine, alors président de la Communauté de communes, un projet phasé sur 5 ans avait vu le jour avec des premiers travaux sur le terrain et des plantations de haies, des fascines et bandes enherbées, bassins de rétention, zones d'extension de crues.

Mais il n'est pas allé à son terme.

Il y a eu également le projet « QuASPEr » (QUantification, Analyse et Suivi des Processus Erosifs sur le bassin versant de la Canche) et des études conduites depuis le site de la Pommeroy (entre Fressin et Sains) et qui est resté lettre morte.

Notre municipalité essaye d'agir sur le terrain, très modestement à son échelle, et cette année il nous a été donné de constater que lors des dernières inondations nous n'avons pas eu de grands coups d'eau en provenance de la RD 155, habituellement véritable torrent de boue et d'eaux de ruissellement.

Il y a quelques années nous avons revégétalisé une ancienne décharge en plantant des arbres, fascines, herbes sauvages et l'eau ne dévale plus dans deux rues.

Le bosquet d'un particulier fait également office de tampon et en outre en amont dans les champs, cette année, un couvert environnemental avec des cultures intermédiaires a également freiné l'eau.

Dans ce contexte, et sans être spécialiste, il apparaît logique qu'il faut prendre le problème à la base, ou tout moins au départ, des inondations.

C'est à dire sur les hauteurs et aux sources des rivières, qu'il faut commencer à travailler pour limiter les dégâts dans la vallée et au-delà.

Ainsi à nos yeux de profanes :

L'Agence de l'eau se doit de revoir sa politique et ses priorités.

Il faut donc réactiver le projet de la Communauté de communes ex-frugeois en y apportant peut-être des modifications, mais en concertation avec les élus et les hommes de terrain, et en se servant des données du rapport « QuASPEr ».

Sur le terrain il faut favoriser l'écoulement des eaux avec le curage de fossés et le nettoyage des cours d'eau et des rives avec la suppression des embâcles.

Favoriser le couvert environnemental des champs entre deux semis.

Bien évidemment cela a un coût que ne peuvent supporter les communes qui doivent déjà payer pour remettre en état les voiries.

Un festival 'inouï' à l'église

Festival 'les INOUÏES' à Fressin, vraiment inouï...

En ce dimanche après-midi 27 août, grâce à l'association "A petits pas" de Ruisseauville, l'église Saint-Martin accueillait la 3ème étape de la tournée à vélo d'un trio inédit d'artistes, composé de 2 instrumentistes à cordes et d'un percussionniste :

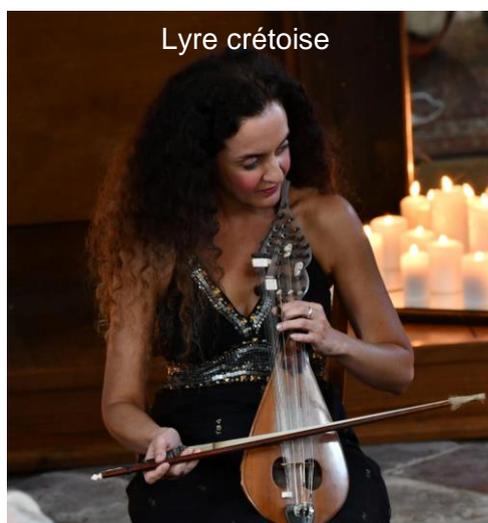
Eléonore Billy (nyckelharpa : vielle à clavier d'origine suédoise), Kelly Thoma (lyre crétoise), et Julien Lahaye (tambours sur cadres et tombak : tambour iranien).

Le public était au rendez-vous : petits et grands étaient concentrés, charmés, enveloppés par une acoustique exceptionnelle et un éclairage à la bougie.

Le programme proposé évoque le lien à la danse en donnant à entendre des pièces issues des univers du monde méditerranéen.

Ces musiciens hors-pair ont fait ainsi voyager l'assistance pendant 90 minutes par des morceaux rappelant la Crète traditionnelle et les ballades des pays nordiques.

Quel beau souvenir pour les heureux auditeurs qui ont pu ainsi découvrir ces musiques aussi diverses qu'envoûtantes.



Nuit des églises : panneaux patrimoniaux de l'église...

Le vendredi soir 30 juin, à l'occasion de la Nuit des églises, Claudine Paul, Christine Bomy et Pierre Desmons, de l'association du patrimoine de Fressin et ses environs ont inauguré une nouvelle signalétique à l'intérieur de l'église Saint-Martin de Fressin.

Monsieur Michel Tillie, Président du réseau Églises ouvertes de France auquel appartient celle de Fressin depuis 2015, nous avait honoré de sa présence à cette cérémonie.

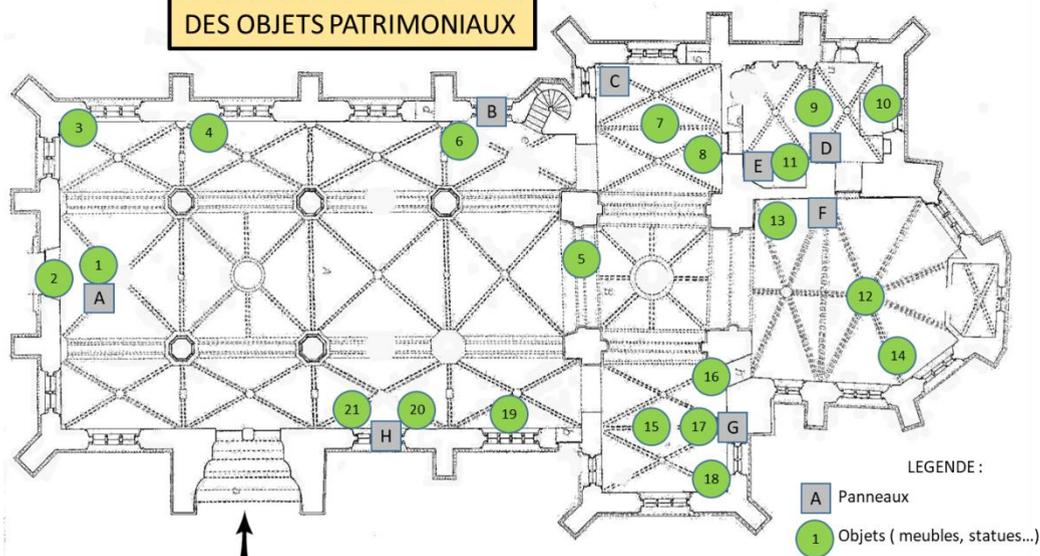
Elle permet aux visiteurs de découvrir l'histoire de 21 éléments remarquables situés à l'intérieur de l'édifice religieux.

Apposés sur les murs ou sur des pupitres, des panneaux offrent une explication succincte en français et en anglais.

De l'impressionnante maquette de l'église en passant par l'orgue, les fonts baptismaux, les boiseries, les statues, le tombeau, le Christ ou encore les étonnantes chandelles aussi appelées bâtons de reines utilisés lors des cérémonies de mariage, vous en saurez un peu plus sur ces éléments du patrimoine de l'église en flashant le QR Code dont est doté chaque panneau. Une très belle réalisation appréciée des visiteurs notamment à l'occasion d'événements comme les journées églises ouvertes et du patrimoine.



EGLISE SAINT-MARTIN
 PANNEAUX et LOCALISATION
 DES OBJETS PATRIMONIAUX



LEGENDE :

- A Panneaux
- 1 Objets (meubles, statues...)

A Sur cloche en verre	E Sur mur de la chapelle seigneuriale au-dessus du tombeau
1 : La maquette de l'église	11 : le tombeau
B Sur pupitre, dans la nef latérale Nord	F Sur pupitre, derrière une balustrade, à gauche du chœur
2 : l'orgue Cavallé-Coll	12 : le maître-autel
3 : les fonts baptismaux	13 : la litre funéraire et les croix de consécration
4 : les boiseries	14 : la statue de saint Antoine l'Ermite
5 : le grand christ doxal	G Sur pupitre, dans la chapelle Saint-Joseph
6 : les chandelles	15 : la chapelle Saint-Joseph
C Sur pupitre, dans la chapelle du rosaire	16 : la statue de saint Benoît Labre
7 : la chapelle du rosaire	17 : la statue du curé d'Ars
8 : la statue de saint Antoine de Padoue	18 : la statue de saint Louis de Gonzague
D Sur mur de la chapelle seigneuriale à gauche du tombeau	H Sur pupitre, nef latérale sud, à droite du confessionnal
9 : la chapelle seigneuriale ou Saint-Jean	19 : la statue de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus
10 : le retable du couronnement de la Vierge	20 : la statue de Jeanne d'Arc
	21 : la statue de la charité de saint Martin

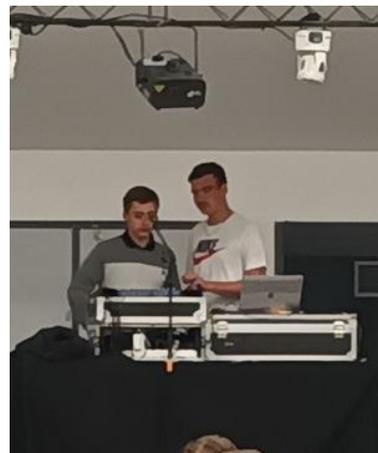
Comité des Fêtes : toujours un franc succès pour le repas de ducasse...

En ce samedi 1er juillet, la salle des fêtes a accueilli une centaine de personnes pour assister au traditionnel repas de ducasse organisé par le Comité des fêtes de Fressin.

La soirée a, comme l'année passée, été animée par le jeune mais non moins talentueux DJ Manoah de MDM animation, avec cette année, comme invités surprise (car non prévus dans l'animation), le célèbre duo local Jérôme Chémi et son partenaire Romain Briois.

Ils ont mis le feu en début de soirée, avec des reprises d'airs entraînants et connus de tous, allant de Jonhny Halliday à Frédéric François tout en passant par Gilbert Bécaud avec sa célèbre 'Désirée'.

Tous ont donc été ravis de cette superbe soirée, ou en plus de l'excellent repas préparé comme à l'accoutumée par Jean-Jacques Béthune, notre ami traiteur de Blangy-sur-Ternoise, certains ont pu se divertir sur la piste de danse au son de grands succès musicaux des années 80 à nos jours.



Déception pour le voyage d'été à France miniatures...

Par contre c'est avec un grand regret que le Comité a dû annuler, début août, le voyage d'été au parc francilien de France miniatures prévu le samedi 26 août, de par le nombre insuffisant d'inscrits.

Téléthon 2023...

Bien entendu le Comité des fêtes a également organisé comme chaque année une journée Téléthon le samedi 2 décembre.

L'article complet concernant cette journée sera incluse dans le prochain Fressinfo de juin 2024.

Goûter de Noël...

Le Comité a aussi prévu d'inviter le jeudi 28 décembre les enfants au traditionnel goûter de Noël, précédé en début d'après-midi par une séance de cinéma à l'espace Sagot à Fruges.

Le film choisi sera le dessin animé franco-américain 'Migration'.

Là aussi un article relatara la manifestation dans le prochain Fressinfo.

Association du Château : soirées « Folle nuit du monde » annulées...

C'est avec grand regret et beaucoup de tristesse que le bureau de l'association a dû, le 2 août, annuler les 2 soirées spectacles prévues les 4 et 5 août.

Celles-ci devaient commencer par une partie musicale avant le clou de la soirée, le spectacle pyrotechnique.

En effet, vu les conditions météorologiques exécrables annoncées pour cette fin de semaine, il s'avérait impossible de protéger correctement de la pluie la scène en plein air et de tirer de façon tout à fait sécuritaire le feu d'artifice.

Heureusement, tous les inscrits ont pu être remboursés, et l'ensemble des bénévoles espèrent qu'en 2024 les dieux du vent et de la pluie seront cette fois avec eux.



Toutefois les bénévoles n'ont pas baissé les bras en organisant plusieurs manifestations :

☒ le laser-game (26 et 27 août) :

ouvert aux groupes d'adultes et aux enfants de moins de 10 ans accompagnés par leur parents, les pistolets laser ont remplacé épées et arbalètes le temps d'un weekend.

Avec un premier après-midi pluvieux, celui du lendemain plus clément, cela n'a pas dissuadé l'ensemble des participants de passer un excellent moment « de détente ».



☒ les journées du patrimoine (16 et 17 septembre) :



au programme du week-end, les visiteurs ont pu, découvrir des démonstrations d'escrime, l'exposition "la vie de château", des jeux anciens, un escape-game, un espace coloriage, et de nombreuses activités, avec bien sûr la visite guidée des vestiges.



☒ Halloween au Château (28 et 29 octobre) :

tout comme l'an passé ce week-end Halloween a rencontré un immense succès malgré la météo. En effet environ 500 participants ont été enregistrés lors de ces deux après-midi.

Il faut dire que les animations étaient encore diverses et variées avec en plus, cette année des nouveautés pour nos chères têtes blondes (le gel ball, avec des pistolets de billes d'eau et un labyrinthe).



Encore une grande satisfaction des bénévoles pour conclure cette saison 2023.

Révélation de champions aux 18èmes foulées fressinoises...

Les Foulées fressinoises-Cardon frères reprennent de la vigueur et continuent à révéler de futurs champions.

Ce samedi 19 août sous le soleil et sur le nouveau parcours, particulièrement sélectif à travers le bois de Fressin, les coureurs, malgré la chaleur ont battu des records.

A commencer cette année avec le jeune Melvin Lemaire de l'AS Marck qui a crevé l'écran en s'imposant sur le 7km en 28'13, soit 3 minutes de moins que Frédéric Sénéchal, le vainqueur l'an dernier.

Il avait été, en outre, déjà vainqueur à Saint-Josse, le 15 août.

Derrière lui les minimes ont fait la loi avec toujours Noé Brios de l'ASD Hesdin, une nouvelle fois second, en battant son record de 1'18, mais à 3 minutes derrière Calvin Lemaire.

Sur le 10km Jean-Baptiste Rigaut, le coureur de Vernon dans l'Eure, second l'an passé derrière il est vrai l'ancien coureur cycliste professionnel Alexys Brunel, l'a cette année emporté haut la main en 35'12 en pulvérisant le temps de Brunel de 1'48.

Il laisse derrière lui David Thesse, le coureur audomarois, à 3'15.

A noter que les coureurs locaux étaient bien représentés ainsi que les jeunes Fressinois venus en nombre. Sans oublier les 4 masters de plus de 75 ans.



Quoi de neuf à l'USCF...

Suite aux derniers événements atmosphériques, le district Côte d'Opale a pris la sage décision d'arrêter momentanément les championnats de football qui reprendront début janvier 2024.

Avec un nouvel entraîneur, ce début de saison n'aura pas permis aux seniors A de s'exprimer pleinement malgré l'apport de nouveaux et jeunes joueurs formés au club.

Par contre les équipes B, avec Antoine, et C, avec Sébastien, ont bien débuté la saison en laissant apparaître de belles qualités.

Il en va de même avec nos jeunes et débutants.

De "sacrés acharnés de foot", débordant d'énergie et ne manquant pas de souffle.

Tout l'été ils ont écumé, du matin au soir, le city-stade.

Avec eux la relève est assurée.



Club de l'Amitié : un spectacle fort apprécié...

Le mercredi 25 octobre après-midi, la salle du Manège d'Hesdin accueillait le magnifique spectacle offert aux seniors par le Département du Pas-de-Calais.

La troupe Calaisienne 'La belle époque' proposait un spectacle de variétés d'hier et d'aujourd'hui avec chansons célèbres et danses depuis 1 siècle allant du "french cancan" jusqu'aux derniers tubes à la mode comme "La Gofa Lolita" en passant par Edith PIAF, le twist des années 60 ou les plus beaux airs de Starmania. Un très bon souvenir pour tous les participants.



La troupe 'La belle époque'



Avotra France : walking foot pour tous...

Ce dimanche 27 août, AVOTRA France a pu organiser un 3ème tournoi de football en marchant, pratique du foot initiée par les anglais, d'où le nom de "Walking Foot".

C'est le foot sans courir mais jamais sans plaisir.

C'est évidemment un exercice difficile pour les enfants, mais il devient beaucoup plus facile pour "les cheveux gris et les cheveux blancs".

Huit équipes de 6 à 10 joueurs et joueuses se sont opposées sur une surface de jeu correspondant au quart d'un terrain de foot.

L'esprit festif et convivial a permis de vivre une agréable journée avec le soleil pour témoin.

En dehors du foot, une vente d'artisanat malgache, une tombola, et des promenades en calèche ont accompagné la manifestation sportive.

Celle-ci s'est déroulée dans un cadre très attractif, le stade Caron, mis à disposition avec son terrain, ses vestiaires, son club-house qui ont facilité grandement l'organisation de cet évènement caritatif.

Les mots clés de ce tournoi : ne pas courir mais rire et sourire.

Que notre Maire et les responsables du foot en soient sincèrement remerciés.

Le but de ce tournoi : nourrir en achetant une tonne de riz chaque mois pour 230 enfants et adultes vivant à l'orphelinat qu'AVOTRA France soutient depuis 2001.

Les enfants vous disent MERCI



Un loto réussi...

Le samedi 7 octobre, dans la salle Georges Delépine, Avotra France a organisé un loto qui a réuni près de 150 amateurs.

Grâce aux bénéficiaires de ce loto qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions, emmené par Christian, Avotra France continue de soutenir l'orphelinat.

Rappelons que ce soutien a été mis en place depuis 2001 et que le fonctionnement de l'association ne repose que sur la générosité et la solidarité.



Des jouets neufs vendus à prix réduit...

Le week-end du 11 novembre, grâce à un don de jouets neufs, Avotra France a organisé dans la salle des associations une vente à des prix très bon marché.

Les difficultés d'expédition et le coût ne nous ont pas permis l'envoi de ces jouets aux enfants de l'orphelinat.

L'argent récolté lors de ces ventes servira là-bas à l'achat de livres, de revues et de jeux éducatifs en vue de la création d'une bibliothèque au sein de l'orphelinat.

Avotra France remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle MSAF qui nous permet l'organisation de ce genre d'évènement.



Attention aux chiens...

Une nouvelle fois, début novembre, sur le domaine public, un petit chien tenu en laisse par son maître s'est fait subitement attaquer par un berger allemand se promenant sans être, lui, tenu en laisse par ses propriétaires.

Heureusement l'animal agressé n'a pas été blessé physiquement mais à un tel point choqué que ses maîtres ont du consulter un vétérinaire.

Qu'en aurait-il été s'il s'était agi d'un enfant.

Nous savons tous que les chiens mordent rarement mais malheureusement quand cela arrive il est trop tard !

Une nouvelle (dernière !) fois, nous rappelons à la plus extrême vigilance les propriétaires de chien.

Leurs animaux doivent être tenus en laisse sur le domaine public avec une muselière pour certaines races.

Nous savons pouvoir compter sur la compréhension de tous avant qu'un drame ne survienne !

Par ailleurs, le domaine public n'est pas un « crottoir ».

Nous demandons donc une nouvelle fois aux propriétaires de ramasser les crottes de leur chien.

En effet, il est très désagréable pour les employés de la commune lorsqu'ils tondent les pelouses, comme pour les promeneurs, les enfants qui jouent dans les espaces verts, de « marcher » dessus.

La vie en collectivité impose des règles que chacun se doit de respecter.

La question des déjections canines est un problème réel même à la campagne, dépassant le cadre de la simple nuisance et soulevant de véritables considérations de salubrité, de civisme et de rapport aux espaces communs.



Taille des arbres et haies...

La municipalité est régulièrement interpellée pour des problèmes de tailles et d'égagement de haies attenantes au domaine public (rues, routes, chemins), qui engendrent un danger pour la circulation routière et piétonne.

La réglementation stipule que les propriétaires, locataires, riverains, doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement leurs plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

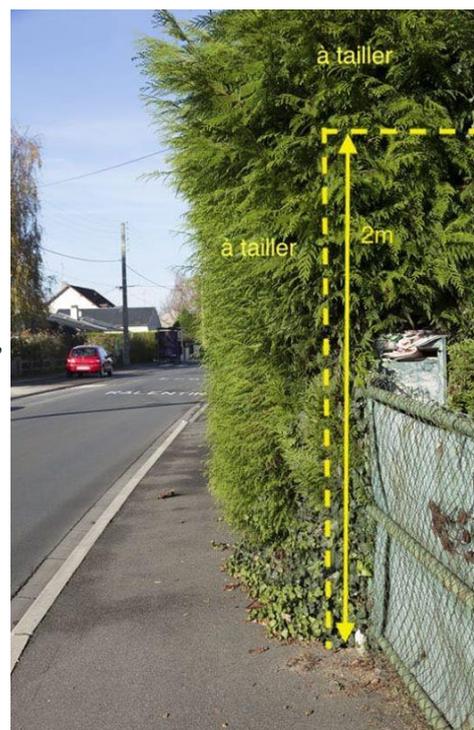
Le produit et déchets de la taille de ces haies doivent être enlevés rapidement et ne doivent pas être laissés sur le domaine public.

Le Maire peut, le cas échéant, contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction à le faire.

La Commission des chemins sera convoquée en cas de litiges sur le linéaire des haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite des voies et chemins communaux.

En cas de non réponse, suite à une demande verbale, une lettre recommandée avec accusé de réception sera envoyée.

Quinze jours après le retour de l'accusé de réception, sans résultat, le Maire pourra ordonner les travaux d'égagement, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents et réclamés par la Trésorerie.



Changement du planning de collecte des déchets...

L'étude lancée en 2023 par la CCHPM a démontré que les poubelles ramassées chaque semaine n'étaient très souvent remplies qu'à moitié.

Afin de réduire les coûts de fonctionnement liés au coût de la collecte, le Conseil Communautaire a donc décidé de modifier le calendrier de cette collecte de la manière suivante :

- ☒ Ordures ménagères (couverture gris) : Mercredi semaine paire
- ☒ Emballages recyclables (couverture jaune) : Mercredi semaine impaire



Le calendrier de ces collectes pour l'année 2024 va être distribué à l'ensemble des habitants en décembre 2023 simultanément avec le magazine de la CCHPM 'par Monts et par Mots', où vous trouverez en dernière page toutes les informations dans l'article complet intitulé 'Déchets ménagers'.

Un nouveau commerce à Fressin ?...

Deux jeunes habitantes (Julie et Léa) récemment installées dans notre commune à la ferme de l'Epaulle, ont pour projet d'ouvrir un jardin maraîcher sur Fressin, complété potentiellement par une épicerie de proximité.

Elles proposent donc aux habitants de remplir un questionnaire afin de recueillir leurs souhaits, pour réaliser au mieux leur étude de marché.

Cela pourrait être une belle opportunité pour les Fressinois.

Ce questionnaire (détachable) est présent en toute fin de journal, vous pouvez le découper et le remplir puis le redéposer en Mairie.

Si vous préférez utiliser internet pour y répondre, vous pouvez accéder directement au questionnaire en ligne en scannant le QR Code ci-contre.

N'hésitez pas à répondre à cette initiative intéressante.



Etat civil

Mariages

Naissances

Nécrologie

Le 13 août 2023 :
Rose, Marie, Jeanne FLAMENT

Calendrier des fêtes et animations de Fressin – Année 2024

(les dates en italiques seront à confirmer)

JANVIER

Samedi 06 Vœux du Maire Salle G.Delépine

FEVRIER

Dimanche 04 Loto (Association du château) Salle G.Delépine

MARS

Vendredi 22 Assemblée Générale (Comité des fêtes) Salle M.S.A.F.

Vendredi 29 Assemblée Générale (Association du Château) Salle G.Delépine

AVRIL

Lundi 01 Chasse aux œufs de Pâques (commune) Stade F. Caron

Samedi 13 Loto (Comité des fêtes) Salle G.Delépine

MAI

Mercredi 08 Messe, défilé, vin d'honneur (Anciens Combattants) Salle G. Delépine

Samedi 27 Concert de printemps (Avenir Fressinois) Salle G. Delépine

JUIN

Samedi 15 et dimanche 16 Fête du Football – USCF Stade F. Caron

Samedi 24 ??? Fête des Ecoles Ecole

Samedi 22 ??? La Nuit des églises Eglise

JUILLET

Samedi 1er Repas de Ducasse (Comité des fêtes) Salle G.Delépine

Dimanche 07 Brocante (Avenir Fressinois) Village

Samedi 13 Retraite aux flambeaux, feux d'artifice Stade F. Caron

Dimanche 14 Défilé, vin d'honneur Salle G.Delépine

AOÛT

Vendredi 02 « Folle Nuit du Monde » (Association du Château et OCIHP) Château

Samedi 03 « Folle Nuit du Monde » (Association du Château et OCIHP) Château

Samedi 17 19^{ème} Foulées Fressinoises Cardon Délices des 7 vallées (Foyer Rural) Stade F. Caron

Samedi 24 Voyage (comité des fêtes)

SEPTEMBRE

Samedi 14/Dimanche 15 Les journées Européennes du Patrimoine

OCTOBRE

Samedi 07 Loto Avotra France Salle G.Delépine

Samedi 21 Repas dansant du Football (USCF) Salle G.Delépine

NOVEMBRE

Lundi 11 Messe, défilé, vin d'honneur (Anciens Combattants) Salle G.Delépine

A définir ??? Messe Ste Cécile et Ste Barbe (Musique et Pompiers)

DECEMBRE

Jeudi 05 Dépôt de gerbe (Fin guerre d'Algérie) Monument aux Morts

Samedi 07 TELETHON (Comité des fêtes) Salle G.Delépine

Dimanche 08 Repas des aînés de la commune Salle G.Delépine

A définir ??? Fête de Noël des écoles Salle G.Delépine

Enquête de terrain : jardin maraîcher

Bonjour,

Je réalise une enquête de terrain pour l'ouverture d'un jardin maraîcher sur Fressin.

J'aurai besoin de votre aide afin de pouvoir affiner le projet et répondre au mieux à vos attentes.

Par avance merci de votre temps.

Léa

Vous pouvez remplir ce questionnaire et le déposer en Mairie

Qui êtes-vous ?

De combien de personnes est composé votre foyer ?

Quels sont les légumes que vous consommez régulièrement ?

- Carottes / navets
- Tomates
- Aubergines
- Poivrons
- Courgettes
- Concombres
- Radis
- Haricots verts
- Petits pois
- Panais
- Patates douces
- Poireaux
- Betteraves
- Blettes
- Choux fleurs
- Choux verts / rouges
- Brocolis
- Epinards
- Oignons / ail / échalotes
- Courges
- Fenouil

Quel budget hebdomadaire accordez-vous à l'achat de vos légumes ?

- 5€ à 10€
- 10€ à 20€
- 20€ à 40€
- + de 40€

Où achetez-vous vos légumes en général ?

- Grande surface (Carrefour, Intermarché, Leclerc, Lidl, Aldi...)
- Marché
- A.M.A.P.
- Vente à la ferme, chez les producteurs
- Magasin Bio
- Dans votre jardin !

Consommez-vous des légumes de saison ?

- Toujours
- Jamais
- Il m'arrive de consommer des tomates en hiver

Seriez-vous prêts.es à venir acheter des légumes chez une maraîchère ?

- Oui
- Non

Si Oui, souhaiteriez-vous, en plus du magasin de ferme, une petite épicerie ?

- Oui
- Non

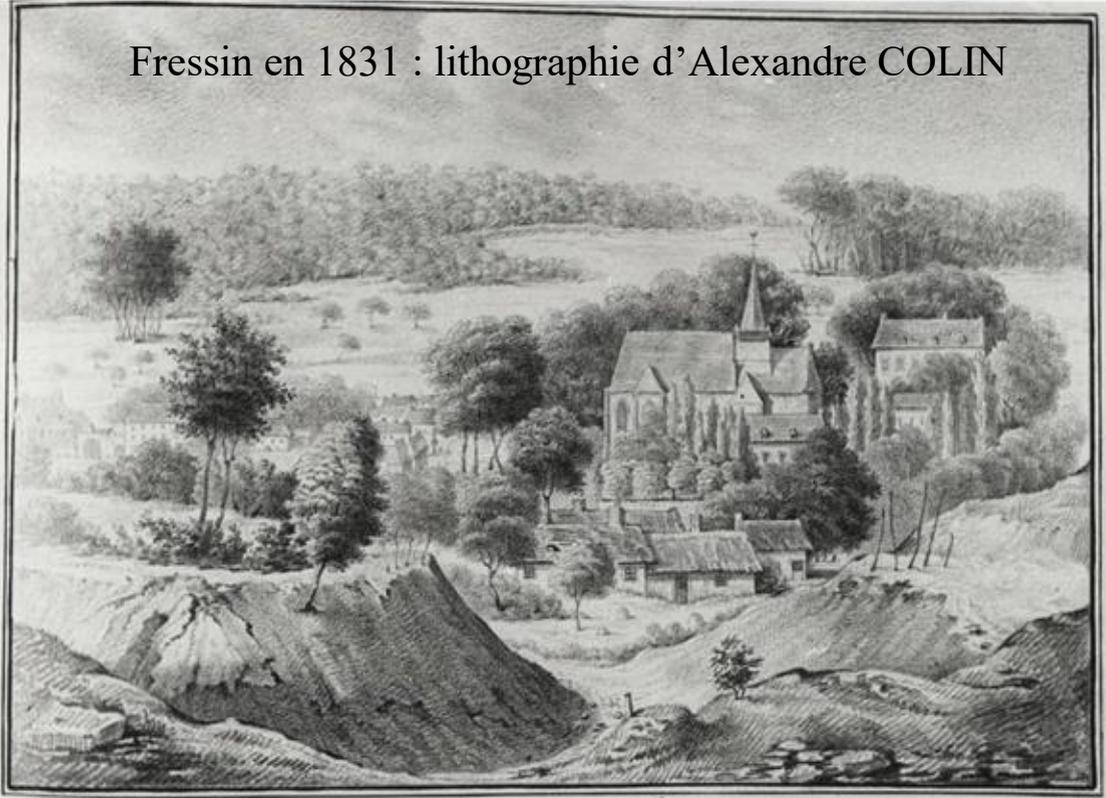
Quels types de produits aimeriez-vous y trouver ?

- Pâtes, riz, semoule...
- Sauces (tomates, pestos, mayonnaise, moutarde...)
- Petit déjeuner (café, thé, chocolat, céréales...)
- Produits d'hygiène (papier toilette, mouchoirs, dentifrice, brosse à dents...)
- Produits ménagers (produits vaisselle, vinaigre blanc...)
- Autre : _____

Aimeriez-vous un service de produits en vrac ?

- Oui
- Non

Fressin en 1831 : lithographie d'Alexandre COLIN



Fressin aujourd'hui

FRESSINFO :
Rédaction et photos :
Bernard FAVIER
Claude VERGEOT
Assistés par les responsables des
associations fressinoises
Mise en page : Bernard FAVIER

Cette nouvelle formule vous intéresse-t-elle, vous avez
des suggestions ? faites-le-nous savoir
Vous désirez recevoir des infos régulières par mail
sur la vie de la commune ?

Envoyez-nous un e-mail à nanarfav@gmail.com

Venez aussi visiter notre site internet <https://Fressin.fr/>

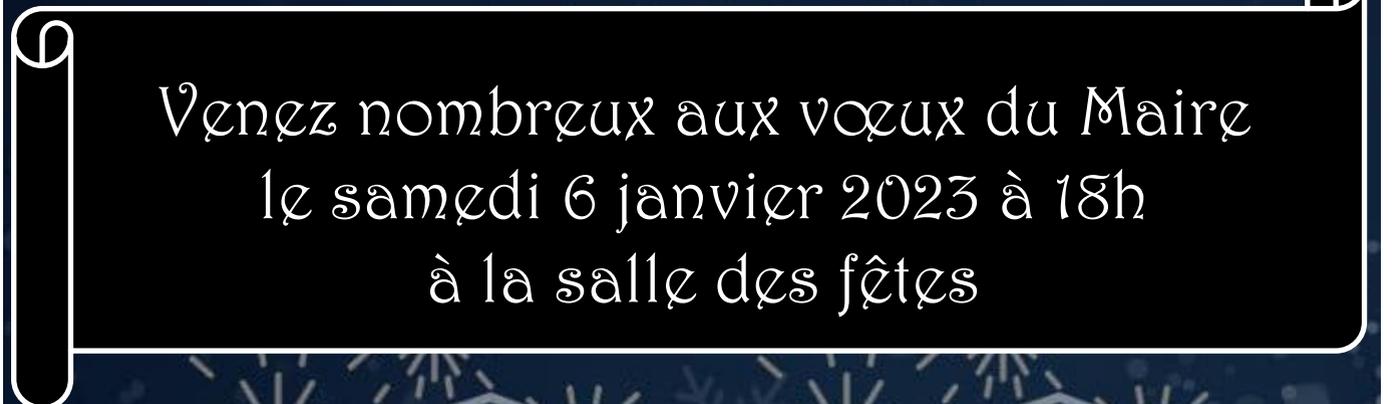


Le Conseil Municipal vous souhaite

HEUREUSE



*Bonne
Année*



Venez nombreux aux vœux du Maire
le samedi 6 janvier 2023 à 18h
à la salle des fêtes